



MAIRE
Marc L'Heureux

CONSEILLERS (ÈRE)

Martin Tassé
Clément Légaré
Alain St-Louis

André Ste-Marie
Pierre Gauthier
Peter L. Venezia

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
RESPONSABLE DE L'URBANISME**

Pascal Caron **Poste 5303**

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Annie Bellefleur **Poste 5301**

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

James Harney **Poste 5302**

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Karine Vaillancourt **Poste 5300**

MESSAGE DU MAIRE

Depuis la fin d'octobre que je suis en poste pour vous représenter et j'ai dû me plonger rapidement dans l'élaboration du budget.

Je constate que l'état des finances actuelles démontre que l'administration est saine et que les décisions antérieures ont été prises dans le respect des besoins de la communauté.

Essentiellement, nous augmentons la taxe foncière générale et diminuons le tarif d'entretien aqueduc.

Concrètement les revenus totaux budgétés, augmentent de 2,15%, et les dépenses budgétées de 1,83%.

Ces décisions ont été prises pour pallier la diminution de la richesse foncière (rôle) et nous avons ajusté le tarif de l'entretien d'aqueduc pour refléter les coûts d'opération prévus pour 2018. D'ailleurs ces ajustements sont faits dans l'optique de couvrir les dépenses courantes sans trop piger dans le surplus. Pour boucler le budget, nous utiliserons un montant raisonnable provenant des réserves, considérant que le surplus ne doit pas servir à payer l'épicerie.

Nos réserves, résultant d'une administration efficace, doivent servir à augmenter les services aux citoyens et à la pérennité de nos acquis.

Nous continuerons les démarches déjà entreprises pour le partage des ressources entre les municipalités, conditions essentielles à la survie financière de notre communauté.

Essentiellement, nous partagerons une ressource en loisir

avec Arundel et Montcalm et le gymnase de l'école le Carrefour avec la CSL et Amherst.

Nous poursuivons les discussions pour la création d'une régie pour la cueillette des matières résiduelles; nous devons nous positionner rapidement pour être en mesure de ramasser les déchets organiques en 2019.

À court terme, nous travaillons sur une entente de partage des équipements sportifs avec la ville de Mont-Tremblant.

Je vous souhaite une bonne lecture des détails du budget et du programme triennal d'immobilisations.

Marc L'Heureux



BUDGET 2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES		
	Budget 2017	Budget 2018
REVENUS		
Recettes de taxes et quotes-parts	(1 225 714) \$	(1 268 499) \$
Compensation tenant lieu de taxes	(1 587) \$	(1 587) \$
Services rendus aux organismes municipaux	(6 696) \$	(4 564) \$
Autres services rendus	(19 215) \$	(18 645) \$
Imposition de droits	(43 340) \$	(33 520) \$
Amendes et pénalités	(8 800) \$	(8 500) \$
Transferts gouvernementaux	(74 800) \$	(74 650) \$
Autres revenus	(3 000) \$	(3 000) \$
Affectations		
TOTAL DES REVENUS	(1 383 152) \$	(1 412 965) \$
DÉPENSES		
Administration générale	310 650 \$	316 671 \$
Sécurité publique	176 022 \$	167 367 \$
Transport	260 395 \$	269 901 \$
Hygiène du milieu	233 279 \$	242 251 \$
Santé et bien-être	8 700 \$	2 700 \$
Urbanisme et développement	130 362 \$	124 352 \$
Loisirs et culture	165 855 \$	177 891 \$
Frais de financement	26 392 \$	34 576 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 311 655 \$	1 335 709 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	(71 497) \$	(77 256) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Excédent de fonctionnement affecté aux immobilisations	13 140 \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	68 282 \$	73 711 \$
Remboursement au fonds de roulement	8 000 \$	8 000 \$
Appropriation de réserves	(17 925) \$	(4 455) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	71 497 \$	77 256 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	- \$	- \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS À DES FINS FISCALES		
	Budget 2017	Budget 2018
REVENUS		
Transferts	- \$	- \$
Autres revenus	(20 000) \$	(733 023) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	(20 000) \$	(733 023) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS		
Administration	- \$	75 000 \$
Transports	230 000 \$	584 523 \$
Hygiène du milieu	30 000 \$	- \$
Loisirs et culture	3 350 \$	150 000 \$
TOTAL DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	263 350 \$	809 523 \$
AFFECTATIONS		
Affectation des activités de fonctionnement	(13 140) \$	- \$
Financement à long terme	- \$	(75 000) \$
Excédent de fonctionnement, Fonds Réservés, Fonds de roulement	(230 210) \$	(1 500) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(243 350) \$	(76 500) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	- \$	- \$

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

WWW.BREBEUF.CA

Vous y trouverez de l'information concernant les services municipaux.

Les informations sur le site sont mises à jour régulièrement; vous pouvez y consulter quelques extraits de règlements et tous les procès-verbaux des assemblées du conseil. Vous avez aussi un lien pour consulter la carte géographique détaillée de la municipalité avec photos aériennes. Dans l'onglet Familles-Aînés vous retrouverez plusieurs liens vers des services régionaux s'adressant aux familles et aux aînés.

Vous pouvez venir nous visiter sur la page Facebook.



ANNÉE DE RÉALISATION 2018

A TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Réfection de tronçons sur chemin de la Rouge, Le Tour-du-Carré et chemin du Premier-Plateau – longueur estimée de 1.25 km

Coût estimé 583 023\$

Financement du projet

583 023\$ Subvention : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin intermunicipal.

B TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Coût estimé 75 000\$

Financement du projet

75 000\$ Subvention Taxe sur l'essence et contribution du Québec

C INSTALLATION DE LAMPADAIRE

Coût estimé 1 500\$

Financement du projet

1 500\$ Appropriation du surplus du fonds général

D RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS

Coût estimé 150 000\$

Financement du projet

75 000\$ Subvention Programme de soutien aux Installations sportives et récréatives (demande de subvention à déposer)

75 000\$ Règlement d'emprunt (à approuver)

ANNÉE DE RÉALISATION 2019

E TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Budget 5 000\$

Financement du projet

75 000\$ Revenus reportés réservé à l'entretien des voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin intermunicipal.

F INSTALLATION DE LAMPADAIRE

Coût estimé 1 500\$

Financement du projet

1 500\$ Appropriation du surplus du fonds général

G CAMÉRAS ET PORTES À BARRURES AUTOMATIQUES – PAVILLON LOISIRS

Budget 3 000\$

Financement du projet

3 000\$ Appropriation du fonds parcs et terrain de jeux

ANNÉE DE RÉALISATION 2020

H TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Budget 75 000\$

Financement du projet

75 000\$ Revenus reportés réservé à l'entretien des voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ce chemin intermunicipal.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Utilisez les services de votre bibliothèque municipale située au rez-de-chaussée de la salle communautaire.

La bibliothèque est ouverte les

lundi de 13 h 30 à 16 h 30

jeudi de 13 h 30 à 19 h

et samedi de 10 h à 12 h

Vous pouvez consulter la liste des nouveautés mise à jour mensuellement sur le site web de la municipalité.

Un poste d'accès public à Internet est disponible à la bibliothèque durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Le coût: 1\$/30 minutes d'utilisation. Nous avons aussi un service d'accès sans fil gratuit pour les propriétaires de portables.

Téléphone: (819) 425-9833 poste 5305

Responsable : Ginette Bernard

EXPLICATIONS SUR LA TAXATION 2018 (Règlement 244-17)

TAXES FONCIÈRES 0,78\$/100\$

Le taux de la taxe foncière est à 0,78\$/100\$. La présentation a été modifiée afin de distinguer la taxe foncière générale à 0,63\$/100\$ de celle de la taxe imposée pour la sécurité publique qui englobe les services de la Sûreté du Québec, le service d'incendie ainsi que l'agence de sécurité à un taux de 0,15\$/100\$.

Tarif quote-part MRC (74,50\$/dossier)

La participation financière de notre municipalité pour tous les services de la MRC des Laurentides en 2018 est de 51 714\$ incluant le service de transport adapté. Le tarif est maintenant à 74,50\$ par dossier d'évaluation.

Tarif enlèvement des ordures (150\$/unité de logement)

Le tarif est maintenu à 150\$ par unité de logement.

Tarif entretien aqueduc (235\$/unité de logement)

Le tarif d'entretien du réseau d'aqueduc et du procédé d'alimentation et de traitement de l'eau potable est réduit de 5\$ et porté à 235\$ par unité de logement.

Tarif financement aqueduc - RÈGLEMENTS 178-98, 199-02, 205-04 et 226-11

Le tarif établi pour le remboursement des échéances annuelles des règlements d'emprunt 178-98, 199-02, 205-04, et 226-11 est calculé de la façon suivante pour tous les terrains situés dans le secteur desservi par l'aqueduc municipal:

0,767¢ du mètre linéaire de frontage

0,018¢ du mètre carré de superficie

34,38\$ par dossier d'évaluation

45,25\$ par unité de logement desservi par le réseau d'aqueduc.

Tarif entretien égouts (250\$/unité de logement)

Le tarif d'entretien du réseau d'égouts et du procédé de traitement des eaux usées est maintenu à 250\$ par unité de logement.

Tarif financement égouts - Procédé de traitement (0,0436\$/m.c.)

Tous les propriétaires de terrains situés dans le secteur desservi par le réseau d'égouts doivent payer un tarif de 0,0436\$/m.c. pour le remboursement des échéances annuelles en capital et intérêts des emprunts effectués par la S.Q.A.E. pour la construction du procédé de traitement. Ce taux est similaire à celui de l'an dernier.

Tarif financement chemin du domaine brébeuf - Règlement 217-08

Les propriétaires du secteur visé paieront un tarif de 273,22\$ pour le remboursement annuel capital et intérêt de l'emprunt effectué en vertu du règlement 217-08.

TARIF CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Le tarif pour le contrôle biologique des insectes piqueurs est le même depuis 2015. Un tarif de 94\$ par unité de logement et de 20\$ pour les terrains vacants pour assumer cette dépense de 63 945\$.

FEUX DE PLEIN AIR

VOUS DEVEZ OBTENIR UN PERMIS

N'oubliez pas d'obtenir un permis (gratuit) au bureau municipal avant d'allumer un feu de plein air, sous peine d'une amende de 100\$. Le permis n'est pas requis durant l'hiver (30 novembre au 15 mars). Il n'est pas requis d'obtenir un permis pour les feux de camp de moins d'un mètre par un mètre et de moins d'un mètre de hauteur. Il est interdit de brûler des déchets, des matériaux de construction, des matières toxiques, des matières plastiques, caoutchouc ou autres, d'où émane une fumée polluante. Nous vous rappelons que votre feu de plein air ne doit pas nuire au voisinage par le dégagement de fumée ou d'odeur.

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION SEPTIQUE, AMÉNAGEMENT D'UN PUIIS

Vous devez obtenir un permis de la municipalité avant de commencer tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement sur votre propriété.

Contactez le service d'urbanisme (819-425-9833 poste 5303) ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30. Afin de vous éviter toute attente, nous vous recommandons de prendre rendez-vous.

CONTRÔLE DE LA FRÉQUENCE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Un règlement municipal contrôle la fréquence de la vidange des fosses septiques selon les normes du règlement provincial:

Aux deux (2) ans pour les résidences permanentes.

Aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.

Chaque propriétaire d'une installation septique doit remettre à la municipalité une copie de la facture de vidange, selon la fréquence indiquée ci-haut.

VENTE DE GARAGE

Vous devez obtenir un certificat d'autorisation (5\$) avant la tenue d'une vente de garage sur votre terrain. Vous pouvez obtenir ce certificat au bureau municipal durant les heures d'ouverture du bureau.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

217 Route 323, Brébeuf

Téléphone : (819) 425-9833 poste 5300

Télécopieur : (819) 425-6611

Site WEB : www.brebeuf.ca / Courriel : secretariat@brebeuf.ca

Jours et heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Le bureau est fermé le mercredi

SERVICE D'INCENDIE SERVICES D'URGENCE

UN SEUL NUMÉRO
À COMPOSER

911

Vous pouvez rencontrer les officiers municipaux en dehors des heures d'ouverture du bureau, sur rendez-vous.